



BLOCS DESINFECTANTS A SOLUBILISATION PROGRESSIVE POUR EAUX DES BACS A CONDENSATS DES CLIMATISATEURS, EQUIPEMENTS DE REFRIGERATION, HUMIDIFICATEURS D'AIR

- ✓ Longue durée : tenue de 3 à 6 mois selon les équipements
- ✓ Blocs désinfectants Solubilisation progressive
- ✓ Assure un traitement préventif continu
- ✓ Non corrosif vis-à-vis des éléments métalliques de réfrigération
- ✓ Préventif contre le développement des bactéries dans les eaux de condensats
- ✓ Empêche l'apparition de mauvaises odeurs et le colmatage des orifices d'écoulements

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Petits blocs solides de forme cylindriques.
MASSE VOLUMIQUE	: 1300 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Faiblement alcaline.
COULEUR	: Blanc sans colorant
ODEUR	: Non parfumé

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Très concentré en matières actives.

Libère progressivement les fonctions **nettoyantes biocides** au fur et à mesure de l'arrivée dans l'eau de condensation dans le bac à condensats et son évacuation.

Évite l'obligation et les contraintes d'effectuer fréquemment un apport d'un désinfectant liquide dans les bacs à condensats.

Sans eau de javel ou chlore, **n'émet pas de vapeurs corrosives ou d'odeurs et ne détériore pas les surfaces, bacs métalliques à condensats, grilles, filtres, plateaux, ventilateurs et surfaces en inox ou alliages légers, alu, surfaces peintes ou chromées, plastiques, etc...**

► **Efficacité bactéricide testée selon la Norme NF EN 1276** (5 Minutes) à 4% (PV NL / 10302 / 1)

Empêche:

- le développement la prolifération des bactéries et autres microorganismes, algues, sources des émissions **MALODORANTES** dans les locaux
- la diffusion des contaminations microbiennes sur les aliments ou dans l'atmosphère.
- la formation de boues ou slimes, **de biofilms microbiens contaminants**, qui obstruent les orifices d'évacuations des eaux de condensats ou provoquent le débordement des bacs et nécessitent un nettoyage difficile à mettre en œuvre

• Matériels :

Bacs à condensats : Equipements commerciaux de réfrigération, de traitement d'air, chambres froides, réservoirs à eau condensée des climatiseurs, fontaines à eau réfrigérées, véhicules de transport d'aliments sous basses températures.
Climatiseurs de bureaux.

• Utilisateurs :

Equipementiers, installateurs de matériels de climatisation et de froid commercial ou industriel, plombiers

Services de maintenance des équipements de climatisations ou de réfrigérations

Transporteurs par véhicules réfrigérés

Magasins, G.M.S	Traiteurs	Restaurants	Ateliers de découpe
Industries agroalimentaires	Cuisines	Bars, hôtels	Boulangers pâtisseries
Centres de loisirs / vacances Campings	Glaciers	Centres de sports	Boucheries charcuteries
Maisons de retraites	Hôpitaux	Ateliers de fabrication de plats cuisinés	

ECONOMIQUE : Facile à mettre en œuvre, sécurisant



Bac à condensat présents sous les réfrigérateurs, gondoles réfrigérantes, climatisations, groupes froid.



Sans traitement : L'eau recueillie dans le bac à condensat se charge **en microorganismes qui développent un BIOFILM CONTAMINANT**



TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97
Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE
SARL au capital de 10 000 000 F
R.C.S. : 88128 / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Placer un bloc dans le plateau au centre du bac à condensats sous les serpentins de l'évaporateur ou prêt de l'orifice d'évacuation de l'eau de condensation.



L'eau provenant des gouttes de condensation libère progressivement le biocide contenu dans le bloc à solubilité lente.

Renouveler la présence des blocs lors des contrôles périodiques de l'installation, suivant le plan HACCP

(Ne pas disposer les petits blocs sur ou à proximité d'une surface chaude ou source de chaleur)



CONDITIONNEMENTS POSSIBLES

Carton de 12 boîtes avec couvercle à visser contenant 8 petits blocs de 38 Grammes environ



OU

Carton de 90 pastilles (6 blisters de 15 pastilles de 11 Grammes environ par carton)



PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Combinaison d'agents nettoyants, tensioactifs d'origine végétale, additifs anti-tartre et de biocide.

RECOMMANDATIONS

Etiquetage du produit à l'état concentré (l'étiquetage disparaît totalement lorsque le produit se solubilise dans l'eau)



DANGER

Contient COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-14 DIMÉTHYLES, CHLORURES

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Usage Biocide TP 02

CHLORURE D' ALKYL DIMETHYL BENZYL AMMONIUM

95 g/kg

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Conserver dans un endroit frais, à l'abri du soleil et de la chaleur.

Température de stockage conseillée : + 5°C à +20°C.

Eviter le contact avec la peau.

Informations générales :

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur l'emballage.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après contact avec de l'eau, sa durée d'action peut être stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs jours dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

DLUOC : 2 ans dans les conditions de stockage préconisées

TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97

Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNÉSIE FRANÇAISE

SARL au capital de 10 000 000 F

R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577